



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

F

## COMMISSION DES STATISTIQUES AGRICOLES POUR L'AFRIQUE

### Vingt-quatrième Session

Kigali, Rwanda 1 – 4 décembre 2015

### APERÇU DU PROGRAMME MONDIAL POUR LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE 2020, VOLUME 2: DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES POUR LA MISE EN OEUVRE DU RECENSEMENT AGRICOLE

#### 1. Introduction

Le Programme mondial pour le recensement de l'agriculture 2020 a été conçu en une publication à deux volumes. Le Volume 1 traite 'du Programme, des Définitions et des Concepts' alors que le Volume 2 abordera sur les 'Aspects opérationnels pour le recensement de l'agriculture' qui traitent des détails pratiques des étapes nécessaires pour un recensement agricole efficace.

Les principales caractéristiques du Programme mondial pour le recensement de l'agriculture 2020 qui sont présentées en détail dans le Volume 1 sont:

- Liens étroits avec la Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales.
- Accent sur l'intégration du recensement de l'agriculture dans le cadre général du système intégré des recensements et des enquêtes agricoles. Quatre modalités du recensement sont discutées, y compris les deux approches méthodologiques de base, notamment l'approche "classique" et l'approche "modulaire". Le *recensement classique* fournit des données de référence et un cadre d'échantillon pour le programme d'enquête agricole. Le *recensement modulaire* complète ou, dans certains cas, agit comme un programme d'enquête 'quasi' agricole. De plus, le *recensement/l'enquête intégré* (avec des modules rotatifs répartis sur la période de 10 ans séparant les deux recensements) et le *recensement combiné* en utilisant des données administratives avec l'introduction des données de recensement/enquête.
- La réintroduction du concept d'élément essentiel et l'identification d'éléments 'cadre' spécifiquement inclus pour concevoir des cadres d'échantillon. Certains thèmes et éléments ont été peaufinés, mis à jour ou introduits.

- Un accent soutenu sur l'utilisation de la technologie de l'information dans la collecte, le traitement et la diffusion des données de recensement.
- Un nouvel accent sur l'intégration entre le recensement de la population et de l'habitat et le recensement de l'agriculture, la possibilité de recueillir des données communautaires et l'importance des données genre ventilées par sexe.

## **2. Contexte du Volume 2**

Pour ce qui concerne les cycles précédents, les directives portant sur les aspects opérationnels du recensement de l'agriculture doivent être localisées dans 'Réalisation des recensements et des enquêtes agricoles' (SDS No. 6, Rome, 1996) qui a été une 'légère' mise à jour de la publication 'Techniques de recensement agricole' (Rome, 1978). Cette publication qui a servi comme document de référence pour les activités sur le terrain date aujourd'hui de 20 ans. SDS No. 6 donne des directives opérationnelles pour mener un recensement en adoptant l'approche 'classique'.

Dans le cas de WCA 2010, l'approche et le contenu du programme de recensement ainsi que les modalités de son exécution ont considérablement changé. La politique, la méthodologie statistique et l'environnement technologique ont évolué pendant ces deux dernières décennies. Des évolutions considérables ont eu lieu en matière de méthodes statistiques et d'outils technologiques pertinents pour la réalisation des recensements et des enquêtes agricoles au 21ème siècle. La demande sans cesse croissante pour plus de données associée au même moment à la pénurie de ressources pour entreprendre des recensements pose de nouveaux défis qui imposent l'organisation des recensements de manière plus rentable.

Par conséquent, fournir des directives opérationnelles sur le programme WCA 2020 nécessitera plus qu'une mise à jour des publications existantes; cela nécessitera une toute nouvelle approche. Les nouvelles directives doivent prendre en considération des approches novatrices en tenant compte des nouvelles caractéristiques du WCA 2020, des progrès réalisés dans le domaine de la méthodologie technologique et la technologie numérique et mobile en croissance rapide (la soi-disant 'révolution des données'). Les nouvelles directives visent à établir des synergies et de la complémentarité avec un éventail de résultats et de publications disponibles de programmes statistiques pertinents. Surtout les méthodologies et les outils rentables conçus dans le cadre du Programme de recherche détaillée de la Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales doivent fournir une base solide aux aspects opérationnels requis pour le recensement agricole. Plusieurs autres programmes statistiques de la FAO et en dehors de la FAO ont produit des outils et méthodes qui peuvent servir à un recensement agricole rentable.

## **3. Proposition du contenu du volume 2**

Le Volume 2 est conçu comme un guide opérationnel au programme WCA 2020 tel que défini dans le Volume 1. Ce faisant, son contenu devra fournir de nouvelles directives qui serviront de document de référence pour permettre aux statisticiens dans les pays à concevoir et à mettre en œuvre des opérations de recensement agricole.

L'une des leçons apprises des cycles de recensements précédents est la nécessité de fournir aux administrateurs et aux agents de recensements des éléments pratiques qui puissent les aider à présenter des arguments solides en faveur de l'organisation des recensements dans leur négociation avec les décideurs nationaux et des partenaires pourvoyeurs de ressources. Malgré la reconnaissance de l'importance du recensement en termes de statistiques, sa forte demande vis à vis des ressources constitue un défi qui rend difficile à plusieurs bureaux statistiques la mobilisation des ressources nécessaires. Le Volume 2 fournira un guide sur comment formuler une proposition de

recensement solide qui démontre un rapport qualité/prix avec de bons exemples de facteurs qui facilitent la mobilisation de ressources.

D'une part, les bénéfices spécifiques du recensement doivent être indiqués avec les principales utilisations des résultats ou l'éventuelle coût d'opportunité de l'absence de données de recensement pour entreprendre de principaux programmes, projets et politiques nationaux aussi bien que pour des prise de décisions en matière d'investissement. Même si la valeur monétaire ne serait pas donnée, des exemples pays concrets doivent être donnés sur comment est-ce que les résultats des recensements ont permis de façonner et d'orienter des décisions politiques qui engagent d'importants budgets.

D'autre part, une analyse de la structure de coût du recensement doit être faite, en identifiant les principaux contributeurs. Elle peut être faite en procédant à l'analyse des projets de recensement soutenus par la FAO dans les différentes régions du monde. Les stratégies qui seront recommandées pour assurer une réduction considérable du coût doivent faire partie du plaidoyer devant justifier l'organisation d'un recensement rentable.

Ainsi, les principaux arguments permettant de défendre la tenue d'un tel recensement doivent porter sur la réduction des coûts tout en préservant ou améliorant la qualité des données, la satisfaction de la demande sans cesse croissante et, probablement, la mise en disponibilité des données de façon opportune.

Le Volume 2 doit fournir un guide détaillé sur les modalités de mise en œuvre du recensement agricole à l'aide d'approches novatrices qui permettent de réduire le coût du recensement et d'améliorer la qualité en tenant compte des bonnes expériences pays, des nouvelles caractéristiques du WCA 2020, des progrès accomplis en matière de méthodologie statistique et la technologie numérique et mobile qui connaît une croissance rapide.

Des orientations détaillées seront fournies pour la réalisation du recensement agricole d'après différentes modalités: (i) recensement classique comme *opération unique*, (ii) *recensement modulaire*, (iii) *recensement/enquête intégré* avec des modules de base et des modules rotatifs répartis dans le temps qui séparent les deux recensements et (iv) *recensement combiné* à l'aide de sources administratives.

Ces orientations pratiques contenues dans la précédente publication (SDS#6) sur le cadre légal et de gouvernance aussi bien que le plan de travail, la budgétisation et le contrôle des dépenses, le recrutement du personnel et la formation doivent être gardées mais doivent être mises à jour. Plus de détails seront donnés sur les aspects techniques, avec des exemples de bonnes pratiques dans la préparation des instruments d'enquête et d'autres outils pratiques qui facilitent aujourd'hui la propagation de l'utilisation des documents numériques.

Les nouvelles directives seront renforcées en s'appuyant sur un éventail de méthodes, d'outils et de publications existant qui ont été produits au cours des deux dernières décennies à travers de pertinents programmes statistiques. En particulier, les méthodologies et les outils rentables conçus dans le cadre de la Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales doivent être mis à la disposition des institutions responsables pour organiser un recensement efficace. Quelques uns de ces méthodes et outils incluent: *création et utilisation des cadres d'échantillons maîtres pour les enquêtes agricoles*, *le programme d'enquête agricole intégré (AGRIS)*, *l'utilisation de télédétection pour les statistiques agricoles*, *l'amélioration de la qualité et de l'usage des données administratives*, *amélioration des méthodes de collecte de données*, *l'ensemble IPAQ*, *fourniture d'accès aux micro-données agricoles*. Ils doivent être utilisés pour apporter des gains d'efficacité

*dans les opérations de recensement, améliorer la périodicité et la qualité ainsi qu'un vaste accès aux données de recensement.*

#### **4. Proposition du plan et de la structure du Volume 2 (Voir Annexe)**

D'après le contenu ci-dessus, on peut envisager que le Volume 2 puisse inclure d'un côté des aspects qui ne changent pas rapidement (tels que la législation, la gouvernance, la gestion, la planification, la budgétisation, le recrutement du personnel et certains aspects techniques) et de l'autre côté plusieurs autres aspects liés à la technologie, aux outils et méthodes, qui pourraient changer très fréquemment et qui doivent être périodiquement révisés. Il inclut aussi des liens avec des initiatives ou des développements émergents. Ainsi, la structure du nouveau Volume 2 doit être suffisamment souple pour prendre en compte ces deux considérations et être mise à jour, en tenant compte des nouvelles réalités si nécessaire.

Dans le passé, il était difficile d'inclure dans une publication des exemples détaillés ou de bonnes pratiques d'instruments d'enquête et d'autres outils pratiques. Avec l'utilisation répandue des documents numériques, des moyens novateurs permettant de fournir des exemples concrets seront considérés dans le nouveau Volume 2.

L'émergence des systèmes d'information et de connaissance en ligne présente un nouveau moyen de développement des systèmes d'information fondés sur la connaissance qui fournissent des orientations opérationnelles, l'intégration avec d'autres directives statistiques, des ressources, des outils et des exemples. Une approche fondée sur le web établissant des liens avec des méthodes pertinentes offrira une solution pratique de manière flexible.

Une éventuelle option serait d'avoir dans le Volume 2 des parties avec des documents papiers détaillés portant sur des aspects plus stables de planification et de mise œuvre d'un recensement agricole et d'autres parties avec des introductions/résumés courts et des hyperliens vers des ressources, publications ou autres matériels plus détaillés.

Le système en ligne pourrait être considéré comme un système de menu. Des exemples et des pratiques pays y seront inclus. Des liens vers d'autres sources et des systèmes de connaissance seront une caractéristique qui permettra d'éviter la duplication. La deuxième partie des directives pourrait être conçue comme un système d'information et de connaissance fondé sur le web et qui pourrait être élargi, puisque qu'un nouveau matériel est produit sur l'exemple du Réseau international d'enquêtes de ménage (RIEM).

Des exemples pays ainsi que de pertinentes publications pourraient être inclus dans le format électronique sous forme d'un CD-ROM ou d'une Clé USB à fixer à la couverture arrière de la publication. L'option du CD-ROM ou de la Clé - USB pourrait aussi aider à trouver des solutions au défi d'hyperlien par rapport aux pages web non-actives à travers le temps. Au lieu de mettre à jour l'ensemble de la publication, de nouveaux CD-ROM et des Clés USB pourraient plutôt être produits périodiquement avec de nouvelles adresses web récentes. Des avis peuvent être sollicités auprès des spécialistes de la technologie et de l'information sur la meilleure façon de surmonter ce défi.

La proposition de plan annoté se trouve à l'annexe.

**Proposition de plan annoté, Volume 2 du WCA 2020**

Avant propos

**CHAPTER 1: ÉTABLISSEMENT D'UNE ANALYSE DE RENTABILISATION POUR LE RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE**

*Ce chapitre introductif a pour but d'aider les responsables de recensements agricoles à avoir un bon argumentaire auprès des décideurs et des partenaires bailleurs sur la nécessité d'investir dans les recensements, les mesures qui seront prises pour garantir un rapport qualité-prix et quels sont les facteurs clé pour une bonne mobilisation des ressources. L'accent sera mis sur des innovations destinées à réduire les coûts, à satisfaire la demande croissante et à fournir des données plus opportunes.*

*Le chapitre devra aussi donner un aperçu des directives aussi bien que les étapes nécessaires à l'organisation d'un recensement. Les principales parties doivent comprendre:*

- Importance du recensement agricole, son rôle et sa place dans le système intégré des statistiques agricoles et le lien de ce volume avec volume 1,
- Plaidoyer et éléments efficaces pour établir un argumentaire solide pour le recensement agricole et les stratégies pour mobiliser les ressources pour financer le recensement, la réduction des coûts et l'amélioration de la ponctualité et la qualité (y compris les modes de collecte multiple des données),
  - Avantages du recensement agricole: impact sur les politiques, programmes investissements majeurs et les coûts d'opportunités de l'absence de recensement avec des exemples pays spécifiques
  - Analyse des coûts du recensement et des stratégies destinées à réduire les coûts avec des exemples,
- Aperçu des directives et du résumé des étapes principales nécessaires à l'organisation d'un recensement

**CHAPTER 2: MODALITÉS DU RECENSEMENT – (principalement du document papier avec hyperliens vers de bons exemples pays)**

*Élaborer la courte description faite dans le Volume 1. Ce Chapitre devra donner une description détaillée des quatre modalités pour réaliser les recensement agricoles avec des détails sur les modalités de mise en œuvre de chaque approche, les conditions et une analyse des avantages et des limites aussi bien que de bons exemples pays.*

- (i) Recensement classique: une opération unique,

*Dans le Volume 1, l'approche classique est décrite comme ' un recensement mené en tant qu'opération unique au cours de laquelle toutes les informations du recensement sont enregistrées. Par extension, cette approche classique comprend également le concept de questionnaire court-long, bien que le questionnaire long puisse être rempli à la seconde visite '.*

*Le Volume 2 fournira plus de détails sur le contenu et les moyens de mise en œuvre d'un recensement classique.*

- (ii) Recensement modulaire avec le module de base par énumération complète et les modules supplémentaires par échantillon.

*Cette modalité a été introduite dans le programme mondial pour le recensement de l'agriculture 2010. Le Volume 1 du WCA 2020 précise que cette modalité de recensement 'a un module de base et un(des) module(s) supplémentaire(s) clairement identifiable(s), et utilise des informations recueillies du module de base comme cadre du (des) module(s) supplémentaire(s)'.*

*Le Volume 2 se penchera plus sur les orientations pratiques pour la mise en œuvre de cette modalité de recensement comme l'analyse des résultats du WCA2010 a su prouver que seul un nombre limité de pays ont effectivement utilisé cette modalité de recensement.*

- (iii) Recensement/enquête intégré

*Il s'agit d'une nouvelle modalité pour organiser le recensement agricole, qui vise à renforcer l'intégration du recensement de l'agriculture dans le cadre d'un programme de recensement/enquête pluriannuel. Il a été introduit dans le Volume 1 comme Système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles (AGRIS). AGRIS est un programme de recensements et d'enquêtes agricoles de 10 ans qui devrait être articulé autour du WCA 2020 et organisé sur une base annuelle entre deux recensements. Il est conçu comme un moyen rentable permettant de produire un large éventail de données sur plusieurs dimensions des exploitations agricoles en combinant un module de base et quatre modules rotatifs (des modules additionnels peuvent y être ajoutés): 'économie', 'main d'œuvre', 'machines et équipements', et 'méthodes de production et environnement'.*

*Les modalités de mise en œuvre du recensement intégré/AGRIS seront davantage développées dans le Volume 2, en s'inspirant des notes techniques sur AGRIS.*

- (iv) Recensement combiné avec l'utilisation de sources administratives avec l'une des modalités précédentes

*Il y a aussi une nouvelle modalité qui a été reconnue dans le WCA 2020. Il est reconnu dans le Volume 1, que les 'registres et d'autres sources administratives peuvent servir comme source des données de recensement, selon leur contenu et leur qualité. En principe, lorsqu'une grande quantité d'informations peut être obtenue des sources administratives, la production des statistiques de recensement devient plus rapide, moins coûteuse et plus complète. L'utilisation la plus complète des registres ne se fera que lorsque tous les éléments essentiels du recensement peuvent être fondés sur des sources administratives.'*

*Cette nouvelle modalité de recensement sera aussi davantage détaillée dans le Volume 2 avec des variations en fonction de la situation pays et de la qualité des données administratives pertinentes existantes.*

**CHAPITRE 3: CADRE DE RECENSEMENT** (principalement du document papier avec des hyperliens vers de bons exemples pays)

*Dans ce chapitre, le cadre juridique et institutionnel nécessaire pour organiser le recensement sera traité avec des liens vers de bons exemples pays. Des orientations seront fournies sur les points suivants:*

- Cadre juridique
- Cadre institutionnel (comités de recensement, bureaux de recensement, etc.)
- Planification et budgétisation
- Publicité/stratégie de communication
- Plan de tabulation
- Cadre d'assurance qualité

#### **CHAPITRE 4: BOÎTE A OUTILS DE RECENSEMENT** (*principalement des textes courts avec des hyperliens vers des sites détaillés/dédiés ou des publications avec des exemples*)

*Ce chapitre fournira aux administrateurs et agents de recensement des outils et méthodes pratiques les mieux adaptés à leur situation et l'approche de recensement qu'ils souhaitent adopter. Il devra être fortement articulé autour des outils et des méthodes disponibles et éprouvés et établir des liens avec des publications ou sites web spécialisés pertinents qui donnent des modalités détaillées sur leur utilisation ou leur mise en œuvre. Un accent soutenu sera mis sur l'utilisation de la technologie de l'information dans la collecte, le traitement, l'analyse et la dissémination des données. Par conséquent, le chapitre sera composé de textes courts, avec des hyperliens vers des ressources pertinentes. Il sera articulé autour des différentes phases de recensement, de la phase de préparation au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données. Un point important portera sur l'évaluation de la qualité des données de recensement à travers des sondages post dénombrement ou par le calcul des erreurs d'échantillonnage en cas d'utilisation d'échantillonnage. L'accès aux données et la diffusion des données seront aussi un point important. Des liens vers de bons exemples pays seront mis à la disposition des administrateurs et agents de recensement comme base des ressources. Les points suivants seront abordés :*

##### **4.1 Préparation du recensement**

- Conception du cadre/cartographie à l'aide de (télédétection, recensement de la population, sources de données administratives)
- Conception d'échantillonnage (pour des recensements fondés sur l'échantillon et des modules d'échantillon)
- Questionnaires et manuels
- Recrutement de personnels
- Organisation du travail sur le terrain (pré-tests, recensements pilotes, liste des opération, dénombrement)
- formation

##### **4.2 Collecte des données**

- Collecte des données de recensement: face à face (PAPI, IPAO), à distance (en ligne, CATI, Publipostage), utilisation du GPS, etc.
- Sondage post dénombrement

##### **4.3 Traitement, évaluation de qualité et archivage des données de recensement**

- Traitement des données
- Evaluation de qualité (erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage et rapport technique)
- Archivage des données
- Tabulation

#### 4.4 Analyse et diffusion des données

- Analyse des données et préparation des rapports de recensement
- Diffusion/accès aux micro-données
- Réconciliation des statistiques présentes avec les résultats de recensement

### **CHAPITRE 5: PRINCIPALES ÉTAPES ET BOÎTES A OUTILS RECOMMANDÉES POUR CHAQUE MODALITÉ DE RECENSEMENT (*texte principalement*)**

*Le dernier chapitre conciliera les chapitres 1 (modalités de recensement) et 3 (préparation du recensement, collecte, traitement et diffusion des données) et fera un résumé des étapes pratiques et recommandera des outils pour une mise en œuvre efficace de chaque modalité de recensement. Des références croisées seront fournies par rapport aux parties pertinentes des premiers chapitres.*